

PROFIL

QUALITÉS REQUISES

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sens du contact humain et de l'écoute
- Goût du travail en équipe

- Aucun diplôme scolaire ou professionnel n'est exigé
- Être majeur en début de formation

LA PROFESSION

Le moniteur éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance. Il aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes.

Ce professionnel est là pour veiller à l'épanouissement des publics dont il a la charge. Pour développer leurs capacités d'adaptation, il met en place des projets éducatifs, des activités de soutien scolaire et de loisirs (activités artistiques, expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique ou d'informatique, sorties au cinéma, à la piscine...)

Avec des adultes en situation de grande dépendance (handicapés physiques ou mentaux), le moniteur-éducateur vise à leur faire accomplir les gestes pratiques du quotidien. Il aide les personnes à faire leur toilette, à prendre leurs repas... et les accompagne dans leurs démarches administratives.

OBJECTIFS

Les concours d'entrée des Ecoles Paramédicales sont de plus en plus sélectifs du fait du nombre croissant de candidats et du niveau d'études de ces derniers, ils nécessitent donc une préparation intensive. Le programme spécifique de la préparation permet aux candidats de mettre toutes les chances de leur côté aussi bien pour les épreuves écrites que pour les entretiens oraux.

LA FORMATION EN ECOLE DE MONITEUR EDUCATEUR

La formation de Moniteur comprend :

- 950 heures d'enseignement théorique
- 980 heures de formation pratique

DÉBOUCHÉS

Le moniteur éducateur exerce dans les établissements sociaux et médico-sociaux publics ou privés.

Ils peuvent également exercer leur fonction en milieu hospitalier : hôpitaux de jour, hôpitaux psychiatriques, services de pédiatrie...

ORGANISATION DE LA PREPA

- Durée : 6 à 8 mois de formation. Les dates de formations étant définies en fonction des dates de concours.
- Un emploi du temps fixe
- Un contrôle des connaissances hebdomadaire
- Un suivi des absences
- Stage : Il est important de pouvoir prouver sa motivation pour le métier au moment de l'entretien, il est donc conseillé de réaliser un stage découverte durant la durée de la préparation.

ÉPREUVES DU CONCOURS

Chaque centre organisant son concours d'admission, on observe des différences dans les épreuves de sélection.

ADMISSIBILITE

Habituellement, on trouve, dans une première phase, une ou plusieurs épreuves écrites destinées à apprécier le niveau de culture générale du candidat et son aptitude à suivre la formation (dissertation, analyse de situation, tests psychotechniques...).

Les titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence, du BEP Sanitaire et Social, ou d'autres diplômes du travail social, peuvent en être dispensés.

ADMISSION

Dans une seconde phase, on trouve des épreuves orales : individuelle et collective, destinées à apprécier la maturité, le contrôle de soi, la capacité d'adaptation et l'aptitude à travailler en équipe. Elles sont notées par un jury composé de psychologues, de professionnels et de formateurs.

Il convient de se renseigner auprès des écoles pour prendre connaissance des dates précises des épreuves de sélection.

PROGRAMME

- Analyse de l'actualité sanitaire et sociale
- Revue de presse
- Culture générale psychosociologie
- Technique de rédaction
- Tests psychotechniques
- Communication orale
- Contrôle des connaissances